

## Inscription en résidence principale Documents principaux à fournir

### *Ressortissant suisse*

---

- Votre carte d'identité ou passeport valable
- Votre bail à loyer
- Si le bail n'est pas à votre nom :
  - Bail à loyer de votre logeur
  - Pièce d'identité de votre logeur
  - Attestation du logeur
- Selon votre état civil :
  - Célibataire : acte d'origine (facultatif si vous arrivez du Canton de Vaud)
  - Marié(e) : Certificat de famille
  - Séparé(e) : Certificat de famille et, si la séparation est légale, mesures protectrices de l'union conjugale
  - Divorcé(e) : acte d'origine (facultatif si vous arrivez du Canton de Vaud) et jugement de divorce définitif et exécutoire
  - Veuf(ve) : Acte d'origine (facultatif si vous arrivez du Canton de Vaud)

### *Ressortissant étranger*

---

- Votre carte d'identité ou passeport valable
- Votre permis de séjour ou d'établissement
- Votre bail à loyer
- Si le bail n'est pas à votre nom :
  - Bail à loyer de votre logeur
  - Pièce d'identité de votre logeur
  - Attestation du logeur
- Photos format passeport\*
- Emolument communal\*
- Selon votre état civil :
  - Marié(e) : acte de mariage ou certificat de famille
  - Séparé(e) : acte de mariage ou certificat de famille et, si la séparation est légale, mesures protectrices de l'union conjugale
  - Divorcé(e) : Jugement de divorce définitif et exécutoire ou autre document d'état civil
  - Veuf(ve) : Certificat de veuvage ou autre document d'état civil

\*Merci de nous contacter afin de déterminer le nombre de photo et le montant des émoluments.

### *Enfants mineurs de parents séparés*

---

- Merci de nous contacter

**Nous nous réservons le droit de demander des documents supplémentaires  
en fonction de votre situation.**